



# CONVENTION LAÏQUE 2022

(RE)FAIRE SOCIÉTÉ

## **Synthèse des activités préparatoires à la Convention menées par Picardie Laïque sur la thématique « Egalité femmes - hommes » et les 4 questions de départ pour la tenue de l'atelier du 8 octobre**

Angles d'attaque : « Inégalités de genre.s et précarité »

### **a. Réflexions**

- La précarité est un rapport de classe, le genre un rapport de pouvoir.
- Le terme « précaire » signifie selon le dictionnaire Larousse « Qui n'offre nulle garantie de durée, de stabilité, qui peut toujours être remis en cause ». Il est d'autant plus évocateur en matière de précarité des femmes et de genre.s.
- La précarité, à la différence de la pauvreté, met à mal les liens essentiels, avec les autres comme avec soi-même. « La pauvreté c'est avoir peu, la précarité c'est avoir peur »<sup>1</sup>.
- Le genre précède le sexe. Il s'agit d'un système qui distingue et hiérarchise les sexes et qui produit des normes auxquelles on doit se conformer.
- Historiquement, la captation des richesses et du patrimoine était structurellement favorable aux hommes, ce qui rendait les femmes dépendantes. De même, pas de liberté pour les femmes en dehors du mariage.
- De cet héritage culturel déterministe découlent actuellement des stéréotypes éducationnels qui amènent à un véritable conditionnement dans l'éducation et à une assignation de genres.
- Les médias et l'école sont les espaces privilégiés où se transmettent et se reproduisent les stéréotypes de genre.
- Aujourd'hui, on constate une augmentation du nombre de mineures qui deviennent mamans.
- L'accès à la location de logement est plus difficile pour les femmes.
- La prison est un terrain viriliste propice au développement de la précarité.
- En termes d'emploi, beaucoup de femmes « racisées<sup>2</sup> » ont les travaux les plus pénibles.
- Au niveau européen, inégalités de salaires, de libertés et de conditions des femmes.
- La pandémie a été un révélateur et un accélérateur de précarités et de discriminations dont les femmes ont été les premières victimes.

---

<sup>1</sup> Jean FURTOS, psychiatre

<sup>2</sup> En sociologie, la racisation est le processus par lequel une personne est, en raison de certaines de ses caractéristiques, assimilée à une « race humaine » déterminée. Référence venant de Wikipédia.

- La charge mentale<sup>3</sup> de (toutes les) femmes explose en matière de conciliation vie privée - vie professionnelle.
- Les nouveaux rythmes scolaires entraînent une charge mentale accrue des femmes.
- Il existe des « angles morts » de la précarité et du genre : absence de demande d'aide alors que le besoin est là.
- L'approche intersectionnelle en matière de genre.s et de précarité entraîne un cumul de discriminations.
- Les séparations/divorces sont des facteurs de risque de précarisation pour les femmes.
- Les familles monoparentales subissent une charge mentale accrue due à leur précarisation.
- Les femmes très précarisées subissent encore plus durement la violence de la société due à l'humiliation des démarches quotidiennes, à la culpabilisation et à un contrôle social plus prégnant<sup>4</sup>.
- Les travailleurs sociaux portent la souffrance des personnes vulnérables.
- L'IVG et d'autres combats historiques doivent toujours être renouvelés.
- La précarité menstruelle due à la difficulté, voire l'impossibilité, d'accéder pour des raisons financières à certains produits périodiques. C'est aussi une question de santé, d'éducation et d'installations publiques.
- Le statut d'aidant.e proche est porté par 45% de femmes : il leur ajoute un supplément de travail, de charge mentale et de culpabilité.
- Le statut de cohabitant.e a des effets délétères et dévastateurs sur les femmes.

## **b. Questions**

- Que craindre face au début d'une crise qui s'annonce peut-être plus dangereuse encore pour les droits humains fondamentaux ?
- Quelles politiques sociales sont à mettre en œuvre ou à renforcer pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes ? Certainement pas les politiques d'activation et de contrôle social !
- Quelle place le mouvement laïque accorde-t-il à la transidentité pour toujours plus d'égalité, sans pour autant invisibiliser la lutte pour le droit des femmes ?
- Comment se positionne le CAL par rapport aux féminicides ?
- Comment visibiliser la précarité menstruelle ?
- Quel est le rôle des médias dans la transmission des stéréotypes ?
- Quel est le positionnement de la FAPEO face aux réticences des professionnels de l'enseignement d'aborder les assignations de genre par crainte de réaction négative des parents ?

---

<sup>3</sup> Larousse : "Un poids psychologique que fait peser, plus particulièrement sur les femmes, la gestion de tâches domestiques et éducatives, engendrant une fatigue physique et, surtout, psychique."

<sup>4</sup> « (...) il existe une perception de la pauvreté que l'on peut appeler la « culpabilisation » des pauvres » in « La perception de la pauvreté sous l'angle de la théorie de l'attachement », Serge Paugam, dans Communications 2016/1 « Pauvretés » (n°98), Cairn info <https://www.cairn.info/revue-communications-2016-1-page-125.htm>

### c. Propositions

- Déconstruire les stéréotypes et les assignations de genre sans délai et dès le plus jeune âge pour faire évoluer les mentalités.
- Interroger et déconstruire les masculinités toxiques dont les hommes sont également victimes.
- Travailler à un enseignement plus égalitaire entre les garçons et les filles.
- Sortir de la binarité entre les visions universalistes et intersectionnelles dans le féminisme en s'attardant sur les ponts qui existent entre elles plutôt que de se raidir dans des combats idéologiques.
- Interroger les dispositifs structurels qui permettent de créer les discriminations et les inégalités. Nécessité d'aller dans le sens de l'autonomisation de genre : renforcer, soutenir et veiller à l'application de la loi sur le gender mainstreaming<sup>5</sup>.
- Sortir de la vision d'une responsabilité personnelle humiliante et culpabilisante en termes de précarité et intégrer une vision systémique et intersectionnelle<sup>6</sup> des dysfonctionnements structurels qui créent et alimentent les inégalités de genre.s et la précarité.
- Nécessité d'un accompagnement social des personnes plus individualisé afin de travailler sur la personne elle-même.
- Travailler le collectif dans le but de recréer du lien social mais aussi partir d'un groupe et de l'expertise de chacun.
- Renforcer et élargir l'offre des Maisons Médicales.
- Mettre en place un parcours EVRAS effectif, transversal et obligatoire dès la maternelle via par exemple les cours de CPC. Y intégrer notamment la distinction entre genres, sexe, sexualité et sexuation.
- Porter une attention spécifique à la formation des enseignants : travailler les modes d'enseignement qui reproduisent souvent les enjeux de pouvoir (essentialisme).
- Supprimer le statut de cohabitant.e car les droits ne doivent pas être liés au type de situation familiale.
- Apporter un soutien adéquat aux familles monoparentales, renforcer les politiques d'accompagnement et faire changer le regard à leur égard.
- Visibiliser et mettre en place des actions visant une éducation au bien-être menstruel : libérer la parole, faire tomber le tabou, sensibiliser le corps médical et mettre en place des actions pour la réduire comme en Nouvelle Zélande et en Ecosse ...

---

<sup>5</sup> Gender mainstreaming : « la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques ». [https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender\\_mainstreaming](https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming)

<sup>6</sup> A entendre de cette manière : « ressaisir une expérience sociale particulière qui est plus que la somme de plusieurs discriminations », in « L'intersectionnalité, enquête sur une notion qui dérange », Gildas Le Dem, dans Revue du Crieur 2017/2 (N° 7), Cairn info <https://www.cairn.info/revue-du-crieur-2017-2-page-66.htm>

**d. Les 4 questions de départ pour la tenue de l'atelier du 8 octobre**

- 1. Comment concilier les approches féministes intersectionnelle et universaliste ?**
- 2. Comment sensibiliser et agir sur la précarité des femmes (précarité menstruelle, monoparentalité, statut de cohabitant...) ?**
- 3. Comment dégenrer les rôles dans une société encore patriarcale ?**
- 4. Comment faire de l'IVG un droit fondamental et inaliénable ?**

***Rappels : chaque question doit donner lieu à une proposition concrète et chaque proposition ne peut excéder 250 caractères espaces compris***